

Circulaire de rentrée 2026 2027

RENTREE DU CP AU CM2

**LUNDI 31 AOÛT 2026 À
9H45**

**CANTINE ET GARDERIE DU SOIR DÈS LE
PREMIER JOUR.**

**HORAIRES POUR CETTE JOURNÉE
9H45 - 11H45
13H30 - 16H45**

RENTREE DES MATERNELLES

Nous vous informons que la rentrée des classes de maternelle se déroulera selon un fonctionnement particulier afin de permettre à chaque enfant de faire sa rentrée en douceur.

Le lundi 31 août :

- **Les TPS et PS seront attendus à 9h15. Ils n'auront classe que le matin. (9h15 - 11h45)**
- **Les MS et GS seront attendus à 13h45. (13h45 - 16h45)**

Le mardi 1er septembre, la reprise se fera ensuite aux horaires habituels.

Afin de faciliter cette entrée progressive dans la nouvelle année scolaire, nous avons souhaité organiser cette journée particulière pour permettre à chacun de prendre ses repères sereinement. Par ailleurs, **une pré-rentrée pour tous** est prévue **le vendredi 28 août de 16h à 17h**. Ce temps permettra aux familles d'apporter l'ensemble des fournitures et de rencontrer ou retrouver la maîtresse ainsi que l'ASEM de la classe.

GARDERIE DU SOIR DÈS LE PREMIER JOUR. - PQS DE CANTINE CE JOUR POUR LES MATERNELLES

UNE RENTREE EN OR

voir le document Joint à cette circulaire

**Ce n'est pas le programme qui commence,
c'est l'aventure humaine dans l'esprit de l'évangile.**

Fournitures et livres

L'établissement se charge de commander une partie des fournitures, notamment la papeterie. Cela simplifie les recherches des parents et assure à chaque enfant la même qualité de papier pour un coût intéressant.

FORFAIT par élève

POUR LES MATERNELLES : 20.00 € POUR L'ELEMENTAIRE : 30.00 €

+ Pour les livres / fichiers : 25/30 euros maximum. Ces sommes seront intégrées à la facture annuelle.

Vous trouverez également jointe à cette circulaire une liste de complément de fournitures à acheter par vos soins

REUNIONS DE PARENTS

Nous vous transmettons dès aujourd'hui les dates des réunions de parents (horaire unique : 17H00).

Cette première rencontre est très importante puisqu'elle permettra à l'enseignant de votre enfant de vous préciser les objectifs, l'organisation et les exigences de sa classe.

Vous pourrez, bien sûr, poser toutes les questions nécessaires afin que cette année scolaire se passe dans la meilleure collaboration possible.

Cette réunion se fait sans les enfants.

Coquelicots : Mardi 29 septembre

Tournesols : Jeudi 17 septembre

Violettes: Mardi 22 septembre

CM1 : Jeudi 3 septembre

CM2 : lundi 31 août

CP : Mardi 8 septembre

CE1 : Mardi 15 septembre

CE2 : jeudi 3 septembre

HORAIRES

8h45 - 11h45

13h30 - 16h45

Accueil de 7h30 à 18h15 - du lundi au vendredi

Les entrées ont lieu de 8h25 à 8h45 et de 13h15 à 13h30. Les sorties se font à 11h45 et 16h45.

Merci de bien respecter les horaires.

GARDERIE / ETUDE

Du lundi au vendredi

Horaires : 7h30 / 8h25. - 17h / 18h15

La garderie le matin et le soir (jusque 18h15) est un service supplémentaire possible non obligatoire.

Garderie maternelles: en salle de motricité

Il est proposé une étude surveillée du CP au CM2 de 17H00 à 18H00.

Les élèves ne peuvent être repris qu'à partir de 17h30 pour les primaires

Il est important de respecter les horaires : tout dépassement d'horaire occasionne des charges

de personnel supplémentaires

et engendre des frais qui seront facturés aux familles.

De plus, l'élève qui ne respectera pas le règlement pourra se voir refuser l'accès à ces services.

CALENDRIER SCOLAIRE

Attention aux modifications pour la Rentrée + pour les vacances de printemps



rentrée	Lundi 31 Aout 2026
vacances de Toussaint	du samedi 17 octobre 2026 au dimanche 1er novembre 2026
vacances de Noël	du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
vacances d'hiver	du samedi 20 février 2027 au dimanche 7 mars 2027
vacances de printemps + pont de l'ascension	du samedi 17 avril 2027 au dimanche 9 mai 2027
vacances d'été	à partir du samedi 3 juillet 2027
Mercredis travaillés de 8h45 à 11h45	Mercredi 31 mars et Mercredi 19 mai



EN CAS D'ABSENCE / RETARD

La scolarité est obligatoire tout au long de l'année.

En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons :
- d'en informer l'école dès que possible (par téléphone ou Ecole Directe)

- ET de la justifier par écrit dès le retour de votre enfant afin de l'archiver dans le registre d'appel. Un mot de votre part suffit. Des billets d'absence sont à votre disposition dans le cahier de liaison de votre enfant (dès le CP)

Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois, la situation est transmise à la cellule absentéisme de l'Inspection Académique.

ECOLE DIRECTE

École directe www.ecoledirecte.com

Le service « Ecole Directe » remplace la communication papier.

Il permet aux familles de consulter les messages envoyés par l'établissement, d'accéder aux informations pédagogiques (devoirs, vie scolaire), aux informations comptables et à certains documents PDF : certificat de scolarité, relevés de fin de semestre ainsi qu'au carnet de correspondance en ligne.

Fin août, les parents des nouveaux inscrits recevront un courrier avec leur code d'accès à Ecole Directe. Pour les autres, les identifiants d'accès au site restent inchangés d'une année sur l'autre. Si vous n'avez pas d'accès, contactez le secrétariat rapidement.

Cantine

Le repas occasionnel doit être commandé au secrétariat **au plus tard le lundi pour la semaine suivante** pour les élèves mangeant sur Ste Thérèse.

Les élèves de **Ce2, Cm1 et Cm2** mangent au self de St Vincent. Les repas occasionnels peuvent être commandés **24h avant** la date prévue.

Les réservations se font auprès du secrétariat (par téléphone ou Ecole Directe)

Notre prestataire de la Restauration : **API Restauration**

Venez les rencontrer **le mardi 22 septembre 2026 à 16H45** à la sortie des classes / stand découvertes.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS LA VIE DE L'ÉCOLE ?

Régulièrement nous vous solliciterons pour participer à un atelier, accompagner à une sortie.....

Mais, nous avons régulièrement besoin d'aide pour l'organisation de nos événements (carnaval, fête de l'école, fête de Noël, marché de Noël...). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues..

Alors rejoignez **L'APEL**.....

L'Assemblée générale aura lieu le **Vendredi 18 septembre 2026 à 18h.**

Une Garderie sera proposée en cas de besoin sur le site de Ste Thérèse. (jusqu'à 19h15).



Piscine

Afin de permettre aux élèves de participer aux activités de piscine, nous avons besoin de parents habilités.

Une séance d'habilitation aura lieu **le samedi 19 septembre à AMIENS** (25 m nage libre, plongeon canard, récupération d'un objet à 2 mètres).

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'enseignant dès la rentrée.

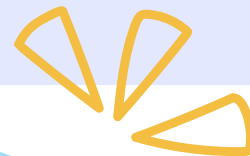
Sans parents habilités, les enfants ne pourront bénéficier de séances de piscine.

Assurance scolaire- Individuelle, accidents

Votre enfant est assuré, par l'intermédiaire de l'établissement, par la Compagnie St Christophe.

A partir de septembre : se connecter sur le site: www.saint-christophe-assurances.fr rubriques: informations pratiques et accepter la notice. Vous pourrez alors télécharger une attestation.

En ce qui concerne les lunettes, l'assurance ne prend en charge les frais que si l'enfant est blessé (certificat médical obligatoire)



LA PASTORALE

Dans le cadre de notre projet d'établissement, nous souhaitons vous proposer, pour cette nouvelle année scolaire, un accompagnement en pastorale adapté à chaque enfant.

Selon vos souhaits, votre enfant pourra suivre soit un **parcours catéchétique**, soit **des temps de culture religieuse**. Ces propositions ont pour objectif d'aider les enfants à grandir, à réfléchir, à découvrir et à s'ouvrir à la dimension spirituelle et culturelle de notre école.

Cette année, **le parcours catéchétique est proposé dès le CP** au sein de l'école Sainte-Thérèse.

Une réunion d'information avec l'Abbé Nicolas aura lieu le vendredi 11 septembre à 17h30.

Les familles sont également invitées à participer à la messe des familles, célébrée le dimanche à 11h, aux dates suivantes :

- 13 septembre
- 4 octobre
- 29 novembre
- 13 décembre
- 10 janvier
- 14 février
- 14 mars
- 4 avril
- 9 mai
- 6 juin

Enfin, la préparation à **la première communion** se fera sur la paroisse, avec une célébration prévue **le dimanche 30 mai.**



PHOTOS de classe

vendredi 2 octobre

